

21 septembre 2017 - Seul le prononcé fait foi

[Télécharger le .pdf](#)

Discours du Président de la République - Mission permanente de la France - ONU - Le terrorisme internet

SEUL LE PRONONCE FAIT FOI.

Madame la Premier ministre, chère Theresa,

Monsieur le président du Conseil, cher Paolo, cher Ken WALKER,

Mesdames et Messieurs,

Ce que Theresa MAY vient de dire, je peux y souscrire totalement et en effet suite en particulier aux attentats que la Grande-Bretagne a eu à subir, l'initiative prise à Taormina, sous la présidence italienne du G7, puis l'initiative prise dans la déclaration commune franco-britannique étendue ensuite à nos partenaires européens, ont marqué cette volonté collective que nous avons d'avancer vers un agenda d'une plus grande et plus efficace, lutte contre la propagande terroriste sur Internet.

De quoi s'agit-il ? La Première ministre vient de le rappeler, de notre efficacité collective à protéger nos citoyens. Et il s'agit d'un défi que nous partageons, gouvernement et opérateurs de l'Internet, il ne faut pas se tromper, si dans le monde actuel, avec les technologies de communication contemporaine, nous n'avons plus la possibilité, nous gouvernements, de garantir la protection de nos concitoyens face à ce qui les met en danger, à ceux qui tuent nos enfants alors soit nous changeons de civilisation, soit nous irons vers des règles beaucoup plus dures.

Et on a déjà perdu sur ce sujet, beaucoup de temps parce que pendant trop longtemps certaines ou certains ont pu croire que ça n'était la charge que des gouvernements de protéger nos concitoyens. Et il faut bien le dire, le monde de l'internet est une formidable opportunité qui révolutionne notre imaginaire, qui nous permet d'être plus efficace, qui crée un nouveau continent d'opportunités, mais il y a aussi malheureusement le pire qui s'y joue. Et donc la question, c'est comment collectivement, nous prenons nos responsabilités pour que le pire ne s'y joue plus.

A ce titre la déclaration d'aujourd'hui est une étape, est-ce une étape suffisante ? Non. Est-ce une étape satisfaisante ? En un sens, puisqu'elle améliore la situation dans laquelle nous étions. Est-ce qu'elle appelle d'autres rendez-vous et d'autres progrès ? Résolument oui.

Parce que si nous ne savons pas faire des progrès sous cette forme, nous devons les faire sous d'autres formes, sous la pression des événements et nous le ferons par de la législation, or nous pensons collectivement qu'il est plus intelligent de procéder comme nous sommes en train de le faire aujourd'hui.

Premier effort, première direction qui est adoptée par cette déclaration et l'approche que nous avons collectivement depuis plusieurs semaines, c'est le retrait des contenus faisant l'apologie du terrorisme et appelant à la violence. La rapidité de détection et de retrait des contenus à caractère potentiellement terroriste ou haineux progresse. La Première ministre vient de le rappeler, chaque heure compte chaque heure parce que ce sont des jeunes ou des moins jeunes qui ont accès à cette propagande, qui peuvent d'un seul coup basculer dans des situations de très grande fragilité, nous le savons, cela a été documenté.

Tous les contenus ne sont pas identifiés et je ne mésestime pas la difficulté d'identifier un contenu proprement terroriste. Les scènes les plus brutales et les plus violentes le sont aisément mais il y a des discours qui sont plus insidieux et il nous faut donc travailler encore davantage pour mieux les identifier. De plus les contenus retirés peuvent réapparaître et certains contenus ne sont même pas retirés compte tenu de la difficulté de les détecter.

Et face à une armée moderne de terroristes qui utilisent des modes d'actions asymétriques, les Etats comme les entreprises doivent adapter leur stratégie. D'abord, il me semble que les grandes entreprises représentées ici se sont engagées dans la déclaration commune que nous allons publier à accroître les moyens consacrés au

retrait des contenus. C'est un engagement nécessaire que je veux ici saluer. Nous avons besoin de plus d'investissement dans la recherche, plus de moyens humains, plus d'automatisme pour parvenir à des retraits rapides, définitifs et complets.

Il est ensuite nécessaire que les efforts consentis par les grandes entreprises pour identifier et retirer les contenus illicites profitent aussi aux plus petites entreprises, pour que ces contenus ne réapparaissent pas sur des réseaux sociaux moins connus et ne suivent des voies parallèles. Je note aussi qu'avec son projet Redirect, l'une des entreprises du forum prend en compte un risque particulier, celui de l'enfermement algorithmique, c'est-à-dire le risque qu'un individu surfant sur le Net ne soit exposé qu'à des contenus qui le renforcent dans sa radicalisation. C'est une démarche absolument essentielle, je pense qu'à ce titre la déclaration n'est pas suffisamment précise et qu'il est indispensable que l'ensemble des opérateurs puissent avancer dans le sens de cet effort.

Il doit donc être poursuivi, développé pour proposer à la personne en voie de radicalisation des contenus susceptibles, bien au contraire de l'inciter au doute, au questionnement. Nous devons collectivement, avoir une stratégie qui est adaptée à nos finalités profondes, qui est de ramener ces personnes en voie de radicalisation ou en fragilité vers le sens commun.

Nous devons maintenant nous fixer un premier objectif ambitieux mais nullement inatteignable, celui de retirer les contenus de propagande, moins d'une heure après leur mise en ligne. C'est dans la première heure, que tout se joue, en une heure le contenu doit être identifié, analysé et retiré afin de limiter les possibilités de rediffusions massives. Notre expérience démontre que c'est possible et je souhaite vivement que nos équipes à tous trois, comme tous les membres d'équipes ici représentées puissent travailler avec les opérateurs de manière précise, concrète et en prenant des engagements durables.

Sur l'incitation à la haine raciale ou religieuse, il faut aussi que nous progressions plus rapidement, des engagements ont été pris au niveau européen avec les entreprises dans le cadre du code de conduite pour lutter contre les discours haineux illégaux diffusés en ligne.

Nous l'avons déjà dit si nous n'arrivons pas à obtenir des résultats tangibles, alors il nous reviendra de légiférer et de mettre en place des règles plus contraignantes, parce que nous n'avons pas le choix, parce que c'est notre responsabilité vis-à-vis de nos concitoyens, parce qu'à mes yeux c'est la responsabilité de toutes celles et ceux qui sont assis dans cette salle.

Le deuxième axe fort de notre effort doit porter sur le discours de la société civile et c'est un sujet sur lequel, en particulier la Première ministre s'est engagée dès le début et je veux ici saluer son leadership. Le message anti-terrorisme ne doit pas être porté uniquement par les Etats et nombre d'autres acteurs le font déjà. De très nombreux projets menés par la société civile ont ainsi entrepris de diffuser sur Internet un discours qui dénonce celui des groupes terroristes, un discours fondé sur des faits, sur nos valeurs humanistes, sur une lecture éclairée de la religion. Et notre rôle collectivement c'est d'aider ces voix indépendantes à être entendues, qu'il s'agisse de personnalités morales, de leaders religieux, de jeunes parlant à leur père, nous ne devons pas interférer avec le contenu ou la forme de ce discours alternatif, mais nous pouvons en revanche lui permettre d'avoir accès au plus grand nombre. Cette contre-propagande est absolument essentielle parce qu'une partie des batailles que gagnent les djihadistes se fait sur l'imaginaire, sur leur capacité à proposer justement des héros, à proposer des histoires dans lesquelles se retrouvent nos jeunes ou nos moins jeunes.

Nous devons donc faire émerger cette contre-propagande avec un discours qui n'est pas un discours officiel que les gouvernements ont à émettre, mais qui diffusé par les opérateurs permettra de proposer des modèles positifs et un imaginaire positif cohérent avec nos valeurs. D'importantes initiatives ont été prises, mais j'appelle les grandes entreprises représentées ici à développer encore leur action pour soutenir les acteurs de la société civile dans la diffusion d'une réponse crédible et légitime à la propagande des groupes terroristes.

Je souhaite donc, chers amis, que nous puissions à partir d'aujourd'hui, continuer à travailler concrètement pour aller plus loin pour que les engagements indispensables que j'ai rappelés et que nous avons à un moment cru possibles à plus court terme puissent se concrétiser dans les meilleurs délais, que des engagements supplémentaires soient pris, que nous puissions ensemble aussi élaborer des listes publiques d'opérateurs qui décident de s'engager dans cette ligne, parce que nous devons maintenant aller vers une politique de name and shame sur ce sujet si vous m'autorisez cet anglicisme. On doit valoriser les opérateurs qui décident de jouer le jeu et en creux, dénoncer les opérateurs qui décident de ne pas jouer le jeu parce que dans cette bataille contre la propagande terroriste, il n'y a pas trois camps, il n'y en a que deux. Il y a celles et ceux qui se battent pour nos valeurs, la liberté et la sécurité de nos concitoyens et il y a ceux qui décident de fait de faire le jeu des terroristes. Il faut choisir son camp, l'ambiguïté ne fait que l'affaire d'un des deux. Merci pour votre attention.